ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Base de données de l'Accord sur la facilitation des échanges

TFAD

République démocratique du Congo

Accord ratifié: Oui

Date de ratification: 2025-07-11

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)			Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C			22 février 2018	Oui
A - 42.0%	B - 39.9%	C - 18.1%	**Not yet notified** - 0.0%	
Notification des dates indicatives de la Categorie B			22 février 2018	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie B			22 février 2020	Oui
Notification des dates indicatives de la Categorie C			22 février 2021	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie C			22 août 2022	Oui
Notification des bésoins d'assistance technique			22 février 2019	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique			22 février 2021	Non
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique			22 août 2022	Non

Notifications de transparence			
Notified Art. 1.4	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 20 février 2022	Oui
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 20 février 2022	Oui
Notified Art. 10.6.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Oui
Notified Art. 12.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Oui

Renseignements sur l'assistance	
Notified Art. 22.3	Oui

Légendes: Oui Notification présentée Non Notification due Non Notification non échue

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1	Publication	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 20 février 2022
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 20 février 2022
1.3	Points d'information	C	au plus tard le 31 mars 2020	au plus tard le 20 février 2022
1.4	Notification	C	au plus tard le 31 mars 2020	au plus tard le 20 février 2022
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	A		au plus tard le 22 février 2018
2.2	Consultations	A		au plus tard le 22 février 2018
3	Décisions anticipées	B	au plus tard le 31 décembre 2018	au plus tard le 20 août 2019
4	Procédures de recours ou de réexamen	C	au plus tard le 31 décembre 2018	au plus tard le 20 février 2022
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	A		au plus tard le 22 février 2018
5.2	Rétention	A		au plus tard le 22 février 2018
5.3	Procédures d'essai	A		au plus tard le 22 février 2018
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	B	au plus tard le 31 mai 2018	au plus tard le 20 août 2019
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	B	au plus tard le 31 mai 2018	au plus tard le 20 août 2019
6.3	Disciplines en matière de pénalités	A		au plus tard le 22 février 2018

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.1	Prétraitement avant arrivée	B	au plus tard le 31 mai 2018	au plus tard le 20 août 2019
7.2	Paiement par voie électronique	B	au plus tard le 31 mai 2018	au plus tard le 20 août 2019
7.3	Séparation de la mainlevée	B	au plus tard le 31 mai 2018	au plus tard le 20 août 2019
7.4	Gestion des risques	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 20 août 2019
7.5	Contrôle après dédouanement	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 20 août 2019
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	C	au plus tard le 31 mars 2021	au plus tard le 20 février 2022
7.7	Opérateurs agréés	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 20 août 2019
7.8	Envois accélérés	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 20 août 2019
7.9	Marchandises périssable	A		au plus tard le 22 février 2018
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	C	au plus tard le 31 mars 2021	au plus tard le 20 février 2022
9	Mouvement des marchandises	B	au plus tard le 31 décembre 2018	au plus tard le 20 août 2019
10.1	Formalités	B	au plus tard le 31 décembre 2018	au plus tard le 20 août 2019
10.2	Acceptation de copies	B	au plus tard le 31 décembre 2018	au plus tard le 20 août 2019
10.3	Utilisation des normes internationales	A		au plus tard le 22 février 2018

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
10.4	Guichet unique	C	au plus tard le 31 mai 2018	au plus tard le 20 février 2022
10.5	Inspection avant expédition	B	au plus tard le 31 mai 2018	au plus tard le 20 août 2019
10.6	Recours aux courtiers en douane	A		au plus tard le 22 février 2018
10.7	Procédures communes à la frontière	B	au plus tard le 31 mai 2018	au plus tard le 20 août 2019
10.8	Marchandises refusées	B	au plus tard le 31 mai 2018	au plus tard le 20 août 2019
10.9	Admission temporaire de marchandises	B	au plus tard le 22 février 2020	au plus tard le 20 août 2019
11	Transit	A		au plus tard le 22 février 2018
12	Coopération Douanière	A		au plus tard le 22 février 2018

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/N/COD/2/Rev.4	2026-10-15	Article 22.3 - Revision 4

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/W/118	2025-11-12	Disposition relative au coordonateur national du transit - République Démocratique du Congo
G/TFA/N/COD/3	2024-06-26	Articles 1.4, 10.4.3, 10.6.2, 12.2.2
G/TFA/N/COD/2/Rev.3	2024-05-03	Article 22.3 - Revision 3
G/TFA/N/COD/2/Rev.2	2023-08-08	Article 22.3 - Revision 2
G/TFA/W/92	2023-07-05	The role of technology transfer in building resilience: Trade Facilitation
G/TFA/N/COD/2/Rev.1	2023-01-27	Article 22.3 - Revision
G/TFA/N/COD/2	2021-03-02	Art. 22.3
G/TFA/N/COD/1	2019-10-18	Categories B and C notification
WT/PCTF/N/COD/1	2017-01-24	Category A notification

Information détaillée sur l'assistance technique

1.1 Publication

C

1.1.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h), (i), (j)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
20 février 2022

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Request support from UNCTAD to build trade portal
• Support for training of trade portal managers

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation*

C

1.2.1 (a), (b), (c)
1.2.2
1.2.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
20 février 2022

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Support for capacity building for focal points (WTO, WCO, UNCTAD)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation*

C

1.3.1
1.3.2
1.3.3
1.3.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 mars 2020

Date définitive de mise en oeuvre
20 février 2022

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Support for capacity building for focal points

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation*

1.4 Notification

C

1.4 (a), (b), (c)

Date indicative de mise en oeuvre
31 mars 2020

Date définitive de mise en oeuvre
20 février 2022

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Support for capacity building for members of the notification committee (WTO, UNCTAD)

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

C

4.1 (a), (b)
4.2
4.3
4.4 (a), (b), paragraph
4.5
4.6

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2018

Date définitive de mise en oeuvre
20 février 2022

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Appui au renforcement des capacités (OMD)

Étiquettes: *Ressources humaines et formation*

C

7.6.1
7.6.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 mars 2021

Date définitive de mise en oeuvre
20 février 2022

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Technical assistance from the WCO for the development of a study on average release times

Étiquettes: *Diagnostic et evaluation des besoins*

8.1
8.2 (a), (b), (c), (d), (e)

Date indicative de mise en oeuvre
31 mars 2021

Date définitive de mise en oeuvre
20 février 2022

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Construction, provision of equipment, and capacity building for border agencies and stakeholders (WCO, World Bank, WTO)

Étiquettes: *Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

10.4 Guichet unique

C

10.4.1
10.4.2
10.4.3
10.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 mai 2018

Date définitive de mise en oeuvre
20 février 2022

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Implementation, provision of equipment and capacity building (WCO, World Bank)

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

Légendes

C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	E	Report de dates demandé
	Arrangement avec des donateurs notifié		Arrangement avec des donateurs pas encore notifié		

Téléchargé le 14 novembre 2026
Mis à jour le 28 octobre 2026

2026 © TFAD - http://www.tfadatabase.org